

COMMUNE DE MARSAIS

En exercice : 15

Présents : 15

Pouvoirs : 0

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Steve GABET, Jocelyne MARLIERE, Steve MORIN, Géraldine CHARRON, Didier CLERC, Daisy HERBRETEAU, Jean Frédéric MARLIERE, Audrey GROUSSET, David BEAURIN, Ginette GARNIER, Yoann DOURTHE, Mariane GACHELIN, Manu SUIRE, Eric BABUT & Nathalie MACMILLAN

Absents excusés :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance et président de séance

Steve MORIN

Steve GABET

Séance du 3 avril 2026

Convocation du 27 mars 2026

Délibération réf : DCM 2026-12

Objet : **Élection des délégués au Comité du Syndicat Départemental d'Électrification et Équipement Rural (SDEER)**

Considérant l'adhésion de la commune de Marsais au Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural de la Charente-Maritime (SDEER),

Vu l'article 5 des statuts du SDEER modifiés par l'arrêté préfectoral du 19 mars 2026,

Considérant, à la suite du renouvellement général des conseils municipaux de 2026, la nécessité de désigner 1 électeur prenant part à l'élection des délégués titulaires et suppléants des communes du canton de Surgères pour siéger au comité syndical du SDEER,

Vu l'article L 5212-7 du CGCT disposant que le choix du conseil municipal peut porter uniquement sur l'un de ses membres,

Vu le § II. de l'article L 5211-7 du code général des collectivités territoriales (CGCT) relatif aux conditions d'éligibilité applicables aux délégués des communes,

Considérant que, conformément aux dispositions du § I. de l'article L 5211-7 et de l'article L 2122-7 du CGCT, la désignation des délégués des collectivités au sein des établissements publics de coopération intercommunale et des syndicats mixtes est effectuée, par principe, au scrutin secret,

Le conseil municipal décide, à l'unanimité de ses membres, de ne pas procéder au scrutin secret et d'opter pour un vote à main levée,

après en avoir délibéré :

- **À l'unanimité, RENONCE à recourir au scrutin secret,**



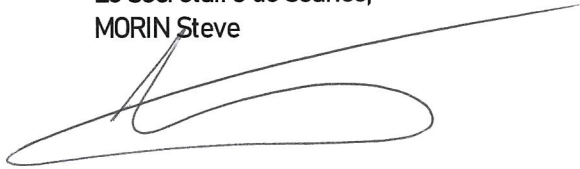
- DÉSIGNE, pour prendre part à l'élection des délégués titulaires et suppléants des communes du canton de Surgères au comité syndical du SDEER :

- Mme GARNIER Ginette (titulaire)
- Mme GACHELIN Mariane (suppléante)

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

A Marsais, le 3 avril 2026

Le secrétaire de séance,
MORIN Steve



Le Maire,
GABET Steve

